

SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS

RELATIVEMENT au permis d'assurance-vie et d'assurance
contre les accidents et la maladie de
Vinodh LAKSHMAN VENKITASUBRAMANI
Permis n° 10112201

ET RELATIVEMENT à la *Loi sur les assurances*, L.R.O. 1990, chap. I.8, dans sa
version modifiée

ORDONNANCE

Conformément au procès-verbal de transaction et à l'exposé conjoint des faits, qui
figurent à l'Annexe A et qui ont tous été déposés, j'ordonne, par les présentes, la
révocation du permis d'assurance-vie de Vinodh LAKSHMAN VENKITASUBRAMANI, à
compter du 31 octobre 2014.

Fait le 31 octobre 2014, à Toronto.

Shonna Neil, directrice, Direction des permis
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
en vertu des pouvoirs délégués par le
Surintendant des services financiers
Commission des services financiers de l'Ontario